





Sommaire

- 5** Orientation stratégique et collaboration étroite
- 7** Continuité et développement ciblé de nos offres
- 8** Une page se tourne
- 10** Prestations de services et projets
- 12** Normaliser le handicap – politique en matière de handicap et communication 2025
- 16** Rapport de l'organe de révision
- 17** Bilan
- 18** Comptes d'exploitation
- 20** Prestations aux Associations régionales
- 21** Remerciements
- 22** Annexe aux comptes annuels
- 26** Nous sommes près de chez vous
- 27** Organisation et adresses (État: 15.4.2026)
- 28** Impressum



Orientation stratégique et collaboration étroite



René Kälin

Président

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2025 de l'Association Cerebral Suisse. Comme d'habitude, il vous informe sur les activités de l'organisation faîtière, sur sa situation financière ainsi que sur la collaboration au sein du Comité Central et avec l'équipe du secrétariat. L'année 2025 a notamment été marquée par une décision stratégique importante. Après près de 50 ans, nous avons décidé de ne plus proposer de vacances à l'étranger à partir de 2026. Ce choix s'explique principalement par le fait que leur financement a régulièrement entraîné des déficits structurels au cours des dernières années. En outre, il est devenu de plus en plus difficile de trouver suffisamment de participant-e-s et d'assistant-e-s qualifié-e-s. Cette décision n'a pas été facile à prendre, mais elle s'inscrit dans une logique de développement durable de nos offres.

Au cours de l'exercice sous revue, l'organisation faîtière a de nouveau élaboré de nombreuses prestations de services en lien avec ses priorités stratégiques. Elle a ainsi élargi son offre de cours, notamment pour les personnes concernées, les parents d'enfants en situation de handicap ou les parents vivant avec un handicap.

Par ailleurs, l'organisation faîtière collabore étroitement avec la Fondation Cerebral à de nombreux niveaux. Cette coopération s'est notamment concrétisée par le lancement, en 2025, d'un projet commun portant sur plusieurs films d'animation consacrés à la paralysie cérébrale, qui seront bientôt mis à la disposition du public intéressé. De plus, l'organisation faîtière et la Fondation se sont entendues sur un nouveau règlement financier.

En matière de politique du handicap, l'année sous revue a été largement marquée par le pro-

jet de consultation globalement décevant du Conseil fédéral relatif au contre-projet indirect à l'initiative pour l'inclusion. L'organisation faîtière a pris position à ce sujet de manière critique, aux côtés d'un grand nombre d'associations régionales ainsi que des associations faîtières politiques Inclusion Handicap et agile.ch.

En 2025, le Comité Central s'est réuni à l'occasion de ses cinq séances habituelles. Au printemps, la conférence des président-e-s s'est tenue à Berne, tandis qu'à la fin de l'été, des questions, notamment relatives à l'optimisation de la collaboration avec les associations régionales, ont été abordées dans le cadre d'un atelier. Je me réjouis de poursuivre cette collaboration fructueuse au sein de cet organe, d'autant plus que tous les membres se sont portés candidats pour un nouveau mandat et ont été réélus lors de l'Assemblée des délégué-e-s fin octobre 2025 à Olten.

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement les membres du Comité Central, l'équipe du secrétariat et les associations régionales pour leur collaboration efficace et empreinte de confiance. J'adresse également mes remerciements à l'Office fédéral des assurances sociales, à la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral ainsi qu'à la fondation Denk an mich pour le soutien qu'ils apportent depuis des décennies à notre action commune en faveur des personnes vivant avec une paralysie cérébrale et de leurs proches.

Schänis, avril 2026
René Kälin, président



Continuité et développement ciblé de nos offres



Beat Ris
Konrad Stokar

Directeurs



L'année 2025 a été placée sous le signe de la continuité et du développement ciblé de nos offres, avec notamment comme axe prioritaire la concrétisation de la décision de renoncer à l'avenir aux séjours à l'étranger. Il nous tenait particulièrement à cœur de trouver une solution de transition adaptée pour nos fidèles participantes et participants. L'association s'Meer nous permet de garantir à notre public régulier, dont certaines personnes sont en situation de handicap sévère, de pouvoir continuer à passer des vacances à l'étranger avec ses accompagnantes et accompagnants de confiance. Nous soutenons volontiers notre clientèle et mettons à sa disposition notre savoir-faire de longue date.

De plus, nous nous réjouissons des nouvelles capacités disponibles, que nous utilisons de manière ciblée pour développer nos offres. Cela comprend notamment l'élargissement de nos programmes de cours tout comme, entre autres, le renforcement du conseil et du coaching par les pairs.

Notre réseau engagé de personnes concernées et de parents d'enfants vivant avec une paralysie cérébrale ne cesse de grandir. Nous sommes convaincu-e-s que le savoir des pairs, c'est-à-dire les connaissances acquises par l'expérience personnelle, constitue une ressource précieuse et crédible que nous souhaitons développer dans l'intérêt de l'autodétermination et de l'autoreprésentation.

Le réseau CerAgility est devenu un pilier important. Fidèles à la devise «Ce qui te fait vibrer, nous le faisons ensemble», les personnes vivant avec une paralysie cérébrale se rencontrent dans toute la Suisse, tissent des liens, partagent leurs expériences au sein de leur propre groupe WhatsApp et organisent des activités communes.

Les associations régionales sont au cœur de notre travail quotidien. Elles constituent les seuls

membres de notre association faîtière. Ensemble, elles veillent à ce que les personnes vivant avec une paralysie cérébrale, ainsi que leurs parents, trouvent un point de contact fiable dans tous les cantons.

Nous soutenons les associations régionales à de nombreux niveaux. Par exemple pour assurer le respect des sous-contrats de prestations et adapter le reporting aux exigences de l'Office fédéral. Nous transmettons également des connaissances sur la paralysie cérébrale, participons à la conception de nouvelles prestations de services et apportons un soutien pour l'utilisation d'Internet, la gestion des sollicitations médiatiques insistantes ainsi que la communication sur les réseaux sociaux. Les directrices et directeurs régionaux peuvent compter sur l'ensemble de notre équipe. Les voir en si grand nombre à la rencontre qui s'est tenue à Soleure en avril 2025 a été un vrai plaisir, notamment en raison de leur fort engagement en faveur de l'événement.

Il est tout aussi important de noter que nous avons poursuivi notre processus de réorganisation interne. Nous avançons vers une gestion collégiale et avons passé en revue l'ensemble de nos activités. Certaines ont déjà été redistribuées, d'autres sont en cours de réaffectation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé-e-s à ce sujet.

Nous remercions chaleureusement notre équipe expérimentée et fidèle pour son grand engagement, ainsi que le Comité Central, les directrices et directeurs et les présidentes et présidents pour la qualité de leur collaboration, basée sur la confiance et dans l'intérêt des personnes vivant avec une paralysie cérébrale, de leurs parents et des professionnel-le-s.

Soleure, avril 2026
Beat Ris et Konrad Stokar, Directeurs



Une page se tourne

Depuis 1978, l'Association Cerebral organisait des vacances pour les personnes en situation de handicap. L'année dernière, nous avons clôturé ce chapitre en beauté avec six voyages inoubliables. En près de 50 ans, nos groupes de voyageurs et de voyageuses ont vécu de nombreuses aventures et surprises. Nous avons nous-mêmes été parfois très étonnés par les témoignages spectaculaires issus de nos archives. Nous avons donc envie de les partager avec vous.



1980: en car postal jusqu'aux portes de l'avion

Le camp de vacances de deux semaines en Espagne a débuté le 30 août. Le voyage a commencé à Berne, où un car postal est venu chercher le groupe. Grâce à une réglementation spéciale, celui-ci a pu se rendre sur la piste d'atterrissage à Genève, au pied de l'avion. Le groupe de vacancières et vacanciers a ainsi pu embarquer directement. Le voyage de Genève à Barcelone, puis jusqu'au village de vacances PEP, s'est parfaitement déroulé. Le personnel au sol des deux aéroports, attentif, ainsi que les personnes venues spontanément prêter assistance y ont largement contribué.



1995: le souk en fauteuil roulant

Lors de vacances balnéaires en Tunisie, une excursion à Sousse – petite ville encore peu habitée aux touristes à l’époque – a permis d’enrichir le séjour.

Des ruelles étroites et escarpées ont mené le groupe en plein cœur du souk. Les cris des marchands et l’odeur des épices et du cuir ont offert une véritable expérience pour les sens. L’escapade n’a toutefois pas été de tout repos: pavés, escaliers et déplacements en fauteuil roulant ont exigé créativité et esprit d’équipe. Les journées ont été marquées par des rencontres, des images et des odeurs inhabituelles. Différentes excursions en train et à pied ont ouvert de nouvelles perspectives sur le paysage et la culture. Ainsi, les vacances balnéaires se sont révélées riches en découvertes et en nouvelles expériences.



2000: de belles vacances à Rhodes

Au cours de l’été 2000, un groupe s’est rendu à Rhodes pour y passer deux semaines de vacances balnéaires. À peine arrivés sur l’île, les vacanciers et vacancières ont exploré le village. La proximité de la mer permettait de se baigner tous les jours. Des excursions dans la vieille ville et un tour de l’île étaient également au programme. Outre les activités communes, il restait aussi du temps pour des expériences individuelles. Le voyage a été rythmé par des rencontres positives et une ambiance agréable.

2025: une belle conclusion

La saison des voyages a débuté par une grande première: le groupe CerAgility est parti en croisière. Celle-ci a commencé à Gênes, puis a fait escale dans les ports de Naples, Messine, La Valette, Barcelone et Marseille. Le MSC World Europa est l’un des navires de croisière les plus récents et les plus grands au monde. Il offre une large gamme d’activités et peut accueillir jusqu’à 7000 personnes dans une véritable ville flottante. Le groupe a apprécié les excursions à terre dans les villes portuaires et se retrouvait le soir au bar pour discuter des expériences du jour.

En 2025, d’autres voyages ont conduit des groupes de toutes tailles à Gran Canaria, Majorque, Hambourg, Rimini ainsi qu’en Bretagne. Tous ont été marqués par le beau temps et la bonne humeur.

Un grand merci

Nous remercions les guides et l’équipe dévouée d’assistant-e-s qui ont accepté de relever tous les défis et décidé de passer un séjour à l’étranger avec l’Association Cerebral Suisse. Sans eux, ces voyages n’auraient pas été possibles.

Nos offres ainsi que les offres de décharge et de vacances des associations régionales sont soutenues financièrement par la fondation «Denk an mich» ainsi que par des fonds supplémentaires de la Fondation suisse Cerebral et de l’Office fédéral des assurances sociales. Un grand merci pour ces partenariats de longue date particulièrement agréables.

Nos cours de vacances 2025 en chiffres

Vacances en groupes et petits groupes

47 vacancières et vacanciers avec au moins un accompagnement individuel
433 jours de vacances inoubliables
55 assistant-e-s et responsables engagé-e-s
D’innombrables et précieuses heures d’assistance bénévole.



Prestations de services et projets

En 2025, l'Association Cerebral Suisse a concentré ses efforts sur la promotion de l'inclusion, de l'autodétermination et de la participation sociale des personnes en situation de handicap. En parallèle de son action politique et de la défense des intérêts des personnes concernées, elle a notamment développé des prestations visant à les soutenir au quotidien et leur offrir une plus grande marge de manœuvre et davantage d'autonomie.

Accompagner la vie avec une assistance

L'un des projets centraux de l'année portait sur le développement de la plateforme d'assistance numérique CléA. Le financement participatif et le soutien de différentes fondations ont permis de préparer d'importantes extensions fonctionnelles. CléA aide les personnes en situation de handicap à trouver des assistantes et assistants, à prendre des décisions et à organiser elles-mêmes leur mode d'habitat et de vie.

Le groupe d'entraide en ligne «Vivre avec une assistance» a en outre été maintenu. Si le nombre de participants et de participantes est resté modeste, les retours montrent que ceux-ci profitent largement de cet espace d'échange facilement accessible.

Mise en place d'une offre certifiée de conseil par les pairs et renforcement de l'autoreprésentation

En 2025, un travail intensif a été consacré à la mise en place d'une nouvelle équipe de conseillères et conseillers pairs certifiés, qui prendront leurs fonctions en avril 2026. La formation des conseillères et conseillers pairs – à savoir des personnes en situation de handicap et des parents d'enfants en situation de handicap – ainsi que la clarification des rôles et la création de structures organisationnelles ont été achevées.

Le réseau CerAgility s'est affirmé comme un espace dynamique d'autoreprésentation et d'échange. Cinq rencontres ainsi que des canaux numériques très actifs ont aidé les membres à formuler leurs préoccupations, à développer leurs compétences et à renforcer mutuellement leurs connaissances.

Offres de formation pour une meilleure autodétermination

Différents formats de cours – par exemple sur la planification de l'avenir, les relations ou l'autodétermination des personnes âgées – ont permis aux personnes en situation de handicap d'acquérir de nouvelles compétences et d'organiser activement leur quotidien. Les offres, proposées aussi bien en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, ont favorisé le développement personnel et la participation sociale.

Thème stratégique: couple, sexualité et parentalité

En 2025 également, l'Association a développé des conseils et des offres de cours sur différents thèmes tels que l'intimité, les rencontres, le couple et la parentalité. Une nouvelle rencontre d'échange mensuelle en ligne a été créée pour permettre aux parents en situation de handicap d'échanger leurs expériences et de se soutenir mutuellement.

La série de cours «Rencontres, séduction, vie de couple» s'est déroulée avec succès à Zurich.

Renforcer la visibilité et la sensibilisation

Une communication ciblée via des magazines, des newsletters, les réseaux sociaux et d'autres canaux tels que WhatsApp a permis d'accroître la visibilité de nos prestations et de nos thématiques liées à l'inclusion. Un accent particulier a été mis sur le projet de participation des enfants en situation de handicap à la Convention relative aux droits de l'enfant. Au fil de quatre ateliers, les enfants ont été informés de leurs droits et encouragés à donner leur point de vue pour le prochain rapport alternatif sur la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant.

Des offres de vacances et une transition importante

En 2025, l'Association Cerebral Suisse a proposé cinq offres de vacances – dont des séjours balnéaires à Gran Canaria et à Majorque, des voyages en petits groupes en Allemagne et en France, ainsi qu'une croisière méditerranéenne pour le réseau CerAgility.

Parallèlement, une décision stratégique importante du Comité Central a été mise en œuvre: à compter de 2026, l'Association Cerebral Suisse ne proposera plus de vacances à l'étranger. Le savoir-faire existant ainsi que les équipes de direction établies ont été transmis à l'association s'Meer, qui maintient les offres. L'organisation faitière accompagnera la transition sur le plan professionnel afin de garantir la continuité et la qualité de l'offre.

Conclusion

L'année 2025 a été marquée par une phase de consolidation et par la préparation ciblée de nouvelles prestations. L'Association a cédé certaines offres telles que les vacances à l'étranger, renforcé les offres d'autonomisation et de conseil par les pairs et jeté les bases d'un développement durable. Notre travail porte ses fruits lorsque nos membres sont non seulement accompagnés, mais également soutenus dans leur capacité à agir en tant qu'acteurs et actrices de leur propre vie et de leur environnement.

Katja Bellwald, Maja Čuk und Vanessa Leuthold

Normaliser le handicap – politique en matière de handicap et communication 2025

En Suisse, environ 1,9 million de personnes – soit 22% de la population – sont en situation de handicap. Le handicap fait donc partie du quotidien. Au sein de l'Association Cerebral Suisse, c'est précisément notre mission: nous nous engageons pour que le handicap soit considéré comme quelque chose de normal. De plus, nous œuvrons à améliorer les conditions de vie des personnes vivant avec une paralysie cérébrale et de leurs proches. Les spécialistes qui travaillent dans le domaine de la paralysie cérébrale trouvent aussi chez nous des informations et un soutien utiles.

La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées nous donne le cap

Notre travail s'oriente sur la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Créée en 2006 à New York, elle rassemble les principes permettant et facilitant la participation des personnes handicapées à la société, dans tous les domaines de la vie. La Suisse a ratifié la Convention en 2014, s'engageant ainsi à la mettre en œuvre. En 2022, l'ONU a procédé à une première évaluation des progrès réalisés et les a jugés insuffisants dans de nombreux domaines. La question qui se pose désormais est la suivante: qu'a accompli la Suisse en 2025 dans ce contexte?



Une loi-cadre sur l'inclusion qui suscite de nombreuses interrogations

La réponse est une fois de plus bien maigre. Dans la loi-cadre sur l'inclusion, que le Conseil fédéral a mise en consultation cet été en tant que contre-projet indirect, on ne percevait en tout cas ni vision globale du handicap ni démarche de normalisation. Au contraire: le projet de loi entendait introduire une notion de handicap qui aurait exclu d'emblée les trois quarts des personnes concernées. En se concentrant sur l'habitat en institution, la loi-cadre a également montré que le mandat global de la CDPH n'était nullement mis en œuvre.

L'habitat seul ne permet pas une pleine participation

Bien entendu, la manière dont les personnes en situation de handicap vivent constitue un aspect essentiel de leur vie. Mais il aurait été d'autant plus important d'aller plus loin et, entre autres, de développer considérablement le thème de la vie avec une assistance; par exemple pour les personnes en âge AVS, les personnes avec un handicap cognitif ou celles qui se retrouvent en situation de handicap à la suite d'un accident. Or, le contre-projet indirect n'en faisait pratiquement pas mention. C'est pourquoi l'Association Cerebral Suisse, aux côtés d'In-

clusion Handicap, d'agile et de nombreuses autres associations, s'est évidemment exprimée de manière critique lors de la consultation. Nous avons également discuté du projet au sein de notre commission politique en faveur des personnes en situation de handicap et avons reçu le soutien de près de la moitié de nos associations régionales. À l'issue de la consultation, il est apparu que nous n'étions pas les seuls insatisfaits. La grande majorité des plus de 160 réponses à la consultation ont clairement mis en évidence les faiblesses du projet, y compris la quasi-totalité des cantons.

L'importance de rester ferme

Il est maintenant essentiel de bien analyser ce résultat: malgré tous les efforts déployés, un projet de consultation insuffisant ne permettra pas de transmettre un message satisfaisant au Parlement. Par conséquent, un éventuel retrait de l'initiative pour l'inclusion n'est et ne restera pas à l'ordre du jour. L'initiative populaire fédérale a d'ailleurs déjà atteint son objectif principal: elle a inscrit à l'agenda politique des questions centrales telles que le droit des personnes en situation de handicap de choisir librement la forme et le lieu de leur résidence, et a obligé le gouvernement à agir dans des délais contraignants. Il est désormais clair qu'il ne faut pas s'attendre à une votation avant 2028.

Une communication active sur tous les canaux

Si nous examinons maintenant la performance de communication de l'Association Cerebral Suisse au cours de l'année écoulée, nous constatons qu'en 2025, outre des publications quotidiennes sur notre site Internet, Facebook et Instagram, nous avons produit au total sept newsletters électroniques (envoyées chacune à environ 1500 adresses) ainsi que quatre magazines (tirage: près de 5000 exemplaires). Nous avons été particulièrement heureux que plus de 80 personnes aient répondu à notre enquête en ligne consacrée à ces moyens de communication. La grande majorité des personnes ayant répondu se déclare très satisfaite de notre travail et nous encourage à poursuivre dans cette voie. Nous serions ravis que vous vous abonniez à notre newsletter, consultiez notre site Internet ou nous suiviez sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram ou LinkedIn.

Sans bénévoles, rien n'est possible

Le premier magazine de l'année sous revue s'est penché sur l'importance du bénévolat en Suisse. Quels sont les défis à relever dans ce contexte? L'Association Cerebral Suisse ne pourrait pas non plus mener à bien ses activités sans les nombreux bénévoles qui la soutiennent au sein des comités et dans le cadre des activités les plus diverses. Ou comme l'a exprimé le conseiller national Philipp Kutter dans sa chronique: les bénévoles sont des auxiliaires indispensables.





L'importance de l'accessibilité des jeux vidéo

Le numéro d'été était consacré à d'autres aides indispensables. Nous nous demandions comment des personnes en situation de handicap parfois lourd pouvaient jouer à des jeux vidéo. L'exigence de participation inscrite dans la CDPH s'applique également dans ce domaine de la vie. Il existe donc un grand nombre de claviers et de joysticks adaptés pour que les jeux soient le plus accessibles possible. Car, comme l'a dit la joueuse Melanie: le monde joue mieux quand tout le monde joue.

Les animaux contribuent eux aussi à la participation

Les animaux favorisent et facilitent de façon importante la participation des personnes en situation de handicap et leur bien-être général. C'est à ce thème que nous avons consacré le numéro d'automne du magazine. Les chiens d'assistance peuvent ramasser les clés, aider à s'habiller et ouvrir les portes. Les chiens-guides trouvent le chemin, apportent de la sécurité et contribuent à une atmosphère positive – et même les lamas semblent nous toucher au plus profond avec une grande facilité.





Il faut s'entraîner à être efficace en cas d'urgence.

Dans notre édition d'hiver, nous nous sommes penchés sur un thème sérieux: comment les équipes de secours gèrent-elles les personnes en situation de handicap en cas d'urgence? Par exemple, lorsqu'un train s'arrête de nuit sur un tronçon de tunnel international et doit être évacué? Notre reportage l'a montré: grâce au calme, à une communication transfrontalière et à une collaboration interdisciplinaire. S'exercer régulièrement aux procédures, prendre des décisions et faire preuve d'un engagement total: il est rassurant de savoir qu'en cas d'urgence, des spécialistes sont là pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, notamment au sein du service spécialisé des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), dont nous avons également présenté le travail.

C'est une évidence: l'ambition de la CDPH de faire progresser tous les domaines de la vie est une mission de longue haleine, qui s'étendra sur plusieurs générations. Mais nous ne devons pas baisser les bras. Si nous ne pouvons pas changer le monde par notre travail, nous pouvons peut-être faire une petite différence chaque jour. Alors, nous pourrions dire que nous nous sommes rapprochés un peu plus de notre objectif.

Konrad Stokar et Katja Bellwald

Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexe) de **l'Association Cerebral Suisse** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2025**.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité central alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Selon notre appréciation le compte annuel procure une image conforme aux rapports effectifs de l'état de la fortune, de la situation financière et du niveau de rendement conformément au Swiss GAAP RPC. En outre, lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Biberist, 20 mars 2026

VILLIGER TREUHAND AG



Patricia Villiger
Réviseur responsable
Experte-réviseur agréée

Bilan

	31.12.2025	31.12.2024
Actifs		
Caisse, CP, banque	565 136.37	363 000.21
Impôts anticipés	12 727.06	13 524.83
Comptes de régularisation actifs	2 670.00	13 496.75
Actif circulant	580 533.43	390 021.79
Prêts de formation	0.00	9 200.00
Débiteurs	21 135.90	22 420.17
Comptes de dépôts	251 916.30	238 680.68
Obligations	723 585.00	723 634.53
Placements alternatifs	359 119.00	296 668.80
Actions et dérivés	1 137 414.02	1 069 039.00
Actifs immobilisés	2 493 170.22	2 359 643.18
Capital social de CléA digital GmbH	20 000.00	20 000.00
Prêt CléA digital GmbH	50 000.00	50 000.00
Total Actifs	3 143 703.65	2 819 664.97
Passifs		
Créditeurs	128 640.70	36 972.22
Passifs transitoires	7 265.00	0.00
	135 905.70	36 972.22
Pool subvent. OFAS (prestations supplémentaires)	337 620.55	182 565.05
Fonds CAPEH	8 993.00	8 904.30
Fonds affectés	346 613.55	191 469.35
Obligations	482 519.25	228 441.57
Capital de l'Association	1 683 856.50	1 778 089.82
Réserve de fluctuation de valeur	376 593.09	246 726.84
Provisions PAP	93 653.66	93 653.66
Réserves soutien sous-traitants	50 532.50	50 532.50
Réserves prestations Art. 74	516 453.90	516 453.90
Perte	-59 905.25	-94 233.32
Capital de l'organisation	2 661 184.40	2 591 223.40
Total Passifs	3 143 703.65	2 819 664.97

Comptes d'exploitation

Recettes	Comptes 2025	Comptes 2024
Prestations en faveur de l'organisation faîtière (OFAS)	280 755.50	277 700.75
Indemnité en faveur de l'organisation faîtière (OFAS)	41 075.55	40 628.65
Subventions pour les sous-traitants (OFAS)	1 939 816.15	1 918 710.20
Pool subventions OFAS	0.00	292 808.00
Contributions de la Fondation Cerebral	524 638.00	520 478.00
Contributions de la Fondation Cerebral pour les AR	275 362.00	279 522.00
Contributions de la Fondation «Denk an mich»	10 140.00	26 068.00
Contributions de la Fondation «Denk an mich» pour les AR	109 860.00	93 932.00
Contributions de la Fondation «Denk an mich» Projets	5 000.00	0.00
Dons	2 589.06	4 901.64
Contributions des participant-e-s aux frais de vacances	93 415.80	62 424.00
Vente publications	255.00	367.00
Contributions des participant-e-s aux cours art. 74 LAI	929.50	1 295.00
Conseil par des spécialistes	4 490.40	279.40
Total recettes	3 288 326.96	3 519 114.64
Dépenses		
Charges de personnel		
Salaires	501 666.35	490 819.20
Charges sociales	94 711.30	90 012.72
Autres charges de personnel (formation/recrutement)	5 123.50	13 494.90
Frais (Comité Central / Organisation faîtière)	24 796.84	26 515.10
Personnel vacances (sans salaires propres)	9 030.00	11 320.00
Honoraires (traductions et autres honoraires)	2 594.40	2 594.40
Total charges de personnel et prestations de service	637 922.39	634 756.32
Charges d'exploitation		
Charges location	31 573.20	30 969.25
Charges d'administration, entretien	25 106.33	23 705.34
Charges finances	8 216.93	7 941.15
Assemblées, conférences et réunions	25 992.40	26 361.27
Total charges d'exploitation	90 888.86	88 977.01
Prestations (hors art. 74)		
Charges cours de vacances à l'étranger	193 454.70	148 292.74
Projets mise en œuvre stratégie	12 220.00	13 352.30
Total prestations (hors art. 74)	205 674.70	161 645.04

Comptes d'exploitation

Prestations spécifiques aux personnes art. 74 LAI		
Conseil social et de vie	2 470.57	5 181.01
Conférence pour les personnes concernées CerAdult	8 055.94	7 701.14
Cours d'un jour sur les thèmes stratégiques	20 557.06	19 313.17
Cours de semestre conseils assistance	1 006.05	1 133.00
Total prestations spécifiques aux personnes art. 74 LAI	32 089.62	33 328.32
Médias et publications	45 875.27	49 038.42
Tâches générales d'information et de relations publiques	1 038.30	1 480.95
Encouragement de l'entraide	37 240.43	53 243.25
Travail de fond ayant pour but un thème spécifique	0.00	5 748.20
Prestations aux Associations régionales		
Subventions pour les sous-traitants (OFAS)	19 398 161.15	19 187 102.20
Montants de base et cotisations Fondation Cerebral	275 362.00	279 522.00
Contributions Fondation «Denk an mich»	109 860.00	93 932.00
Soutien sous-traitants	400.00	5 000.00
Total prestations aux Associations régionales	2 325 438.15	2 297 164.20
Total Dépenses	3 376 167.72	3 325 381.71
Résultat d'exploitation	-87 840.76	193 732.93
Produits financiers	28 649.31	30 567.94
Gains de cours réalisés	0.00	412.00
Pertes de cours réalisées	0.00	-4 124.39
Fluctuation des cours dépôt	129 866.25	150 490.18
Résultat financier	158 515.56	177 345.73
Recettes extraordinaires	0.00	7 986.20
Dépenses extraordinaires	-713.80	-322 808.00
Résultat extraordinaire hors période	-713.80	-314 821.80
Gain/perte avant attribution	69 961.00	56 256.86
Dissolution/attribution réserve de fluctuation de valeur	-129 866.25	-150 490.18
Perte après attribution	-59 905.25	-94 233.72

Prestations aux Associations régionales

Les Associations régionales ont touché les contributions suivantes pour les prestations qu'elles ont fournies:

Contributions	2025	2024
Subventions de l'OFAS	1 939 816.15	1 918 710.20
Contributions de la Fondation Cerebral	275 362.00	279 522.00
Contributions de la Fondation «Denk an mich»	109 860.00	93 932.00
Contribution de soutien	400.00	5 000.00
	385 622.00	378 454.00
Total contributions aux Associations régionales	2 325 438.15	2 297 164.20

Remerciements

Notre travail n'est possible que grâce au soutien financier de l'Office fédéral des assurances sociales et de la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral. Nous remercions aussi chaleureusement la Fondation «Denk an mich» pour son soutien, ainsi que les responsables de voyage et les assistant-e-s, qui ont toute notre reconnaissance pour leur travail exceptionnel. Enfin, nous adressons un grand merci à la direction, sans oublier le personnel du Secrétariat, dont l'engagement professionnel est la clé de notre succès.

Les contributions se composent comme suit:

	2025	2024
Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral	800 000.00	800 000.00
Fondation «Denk an mich»	125 000.00	120 000.00
Dons divers	2 589.06	4 901.64
Total	927 589.06	924 901.64
Office fédéral des assurances sociales (OFAS)	2 261 647.20	2 237 039.60
au profit des Associations régionales	1 939 816.15	1 918 710.20
Contribution OFAS pour l'organisation faîtière	280 755.50	277 700.75
Dédommagement tâches de l'organisation faîtière	41 075.55	40 628.65
Total	3 189 236.26	3 161 941.24

Nous remercions très sincèrement chaque donatrice et chaque donateur.

Annexe aux comptes annuels 31.12.2025

Indications relatives aux principes appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse, notamment aux articles traitant de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO) ainsi qu'aux prescriptions de la SWISS GAAP RPC 21.

Forme juridique, but et bases juridiques

L'Association Cerebral Suisse est une association. Elle a été fondée en 1957 par des parents comme organisation d'entraide. En tant qu'Organisation faitière de 20 Associations régionales, elle représente, encourage et coordonne à l'échelle nationale les intérêts des personnes vivant avec une paralysie cérébrale et/ou un polyhandicap, de leurs familles et des professionnel-le-s. Les Associations régionales et leurs membres sont la base de l'Association Cerebral Suisse. L'Association, dont le siège est situé à Soleure, est inscrite au registre du commerce du canton de Soleure depuis le 31.08.1993 sous le numéro d'identification 260.6.000.023-1 (nom antérieur: Association suisse en faveur des infirmes moteurs cérébraux, ASIMC).

Status	28.10.2023
Règlement pour le financement des projets	26.08.2025
Règlement répartition des fonds de la fondation	26.08.2025
Directives de placement	12.05.2014
Règlement d'entreprise et d'organisation	21.10.2017
Règlement du personnel et de frais	01.10.2017
Règlement des dépenses du Comité Central	01.01.2018
Organigramme	01.01.2025

Organe

Comité Central

Président	René Kälin
Vice-présidente	Kathrin Rechsteiner
Responsable Finances	Kathrin Schmid
Responsable Communication	Marie-Thérèse Maeder
Responsable Prestations et Projets	René Kälin
Responsable Commission politique	Nouh Latoui
Membre	Peter Ringger
Membre	Alma Fivaz

Secrétariat

Direction, Communication/Défense des intérêts	Konrad Stokar
Direction, Finances/Personnel/Administration	Beat Ris
Assistante	Muriel Schüpbach
Responsable des prestations de services et projets	Maja Čuk
Collaboratrice service de prestations et communication	Katja Bellwald
Collaboratrice thèmes stratégique	Vanessa Leuthold

Organe de révision

Villiger Treuhand AG, Bleichemattstrasse 33, 4562 Biberist
RAB-Nr.: 50056

Informations concernant les postes des comptes annuels

Les actifs financiers se composent d'obligations suisses et étrangères ainsi que d'actions. Les obligations sont investies à long terme. Les titres sont évalués à la valeur boursière. Le gain de cours non réalisé a été affecté aux réserves de fluctuation de valeur. Les autres actifs et passifs ont été évalués à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. La structure du compte d'exploitation a été modifiée et les chiffres de l'année précédente ont été ajustés en conséquence.

Sources de financement

L'accord concernant la collaboration avec la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral à Berne a été accepté par l'Assemblée des délégués le 7.11.2009. Le contrat portant sur l'octroi d'aides financières (CAF) conclu avec l'Office fédéral des assurances sociales a été signé le 04.02.2020 par les parties. Le CAF de la période contractuelle 2024–2027 a été signé le 16.10.2023.

Rapport de performance

L'Association Cerebral Suisse propose des prestations de services compétentes et innovantes ainsi que des offres, telles que:

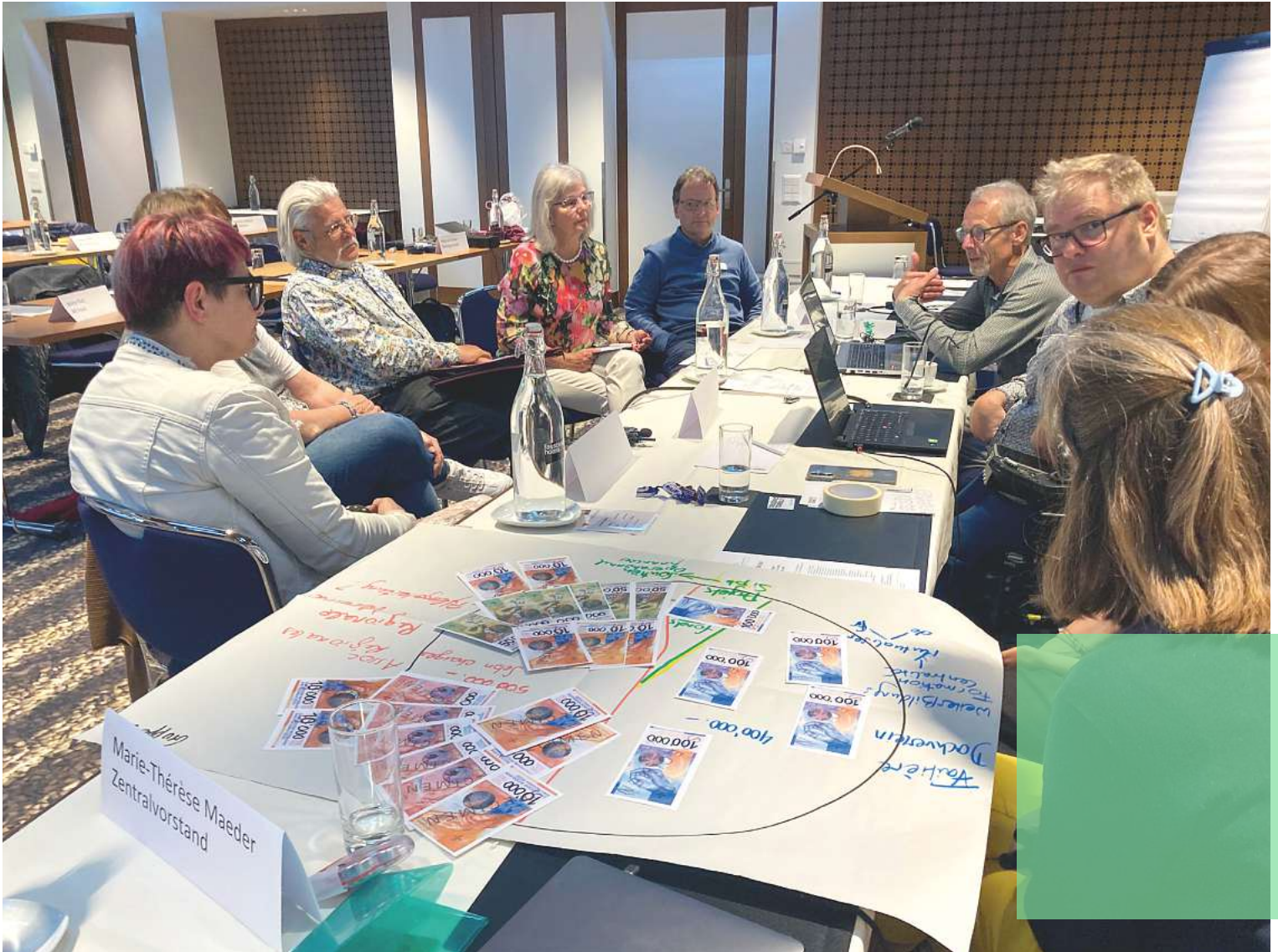
- Conseil pour des personnes vivant avec une paralysie cérébrale, leurs parents et leurs proches, ainsi que pour les professionnel-le-s
- Informations spécialisées/publications
- Offres de formation (cours pour les personnes concernées, parents et personnes intéressées)
- Offres de vacances, cours de vacances
- Défense des intérêts / politique sociale Relations publiques
- Relations publiques

Les conséquences financières des prestations sont visibles dans les comptes d'exploitation.

Nombre d'emplois à plein temps

Le nombre d'équivalents plein temps en moyenne annuelle n'a pas dépassé 10 postes au cours de l'année sous revue et de l'année précédente.

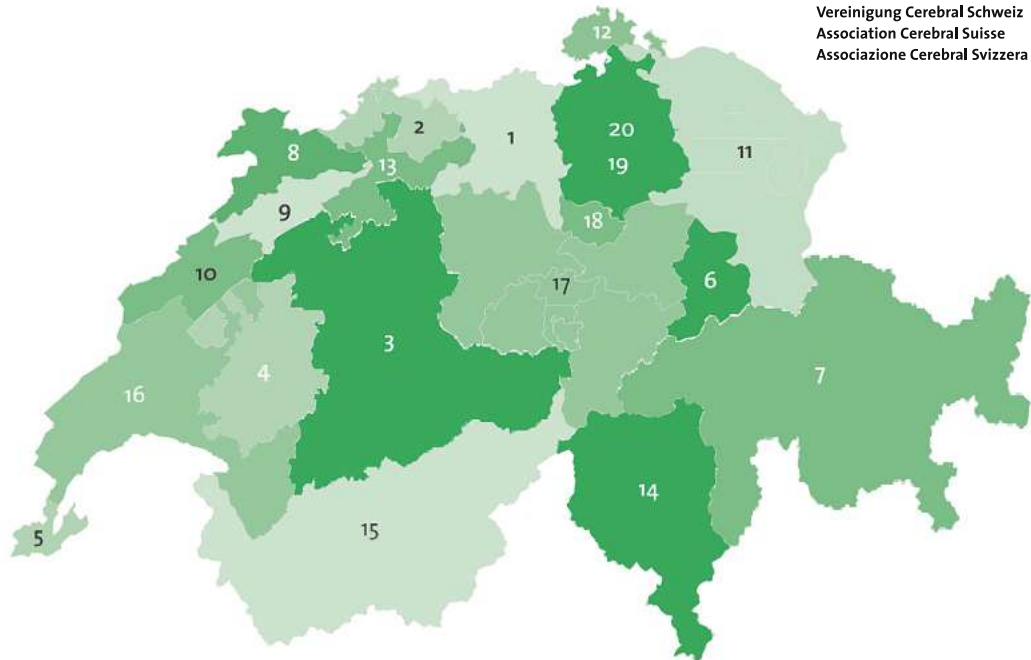
	CHF
Obligations envers les institutions de prévoyance	33.00
Montant résiduel des obligations résultant d'opérations de leasing assimilables à des contrats de vente et d'autres engagements de leasing, dans la mesure où ceux-ci n'arrivent pas à échéance ou ne peuvent pas être résiliés dans les douze mois suivant la date de clôture du bilan.	185 420.00
Bail fixe Bureau jusqu'au 31.1.2032	
Fonds propres	
Capital de l'Association	1 683 856.50
Réserve de fluctuation de valeur	376 593.09
Provisions PAP	93 653.66
Réserves soutien sous-traitants	50 532.50
Réserves prestations art. 74	516 453.90
Perte 2025	-59 905.25
Capital de l'organisation au 31.12.2025	2 661 184.40
Justification des fonds affectés	
Fonds «CAPEH»	
Solde initial au 01.01.2024	8 904.30
Variations des moyens financiers	88.70
Solde final au 31.12.2024	8 993.00
Rémunérations acquittées	
Rémunérations au Comité Central	23 128.75
dont au président	20 428.75
Rémunérations à la direction	228 356.00
Total rémunérations	251 484.75



Nous sommes près de chez vous



Vereinigung Cerebral Schweiz
Association Cerebral Suisse
Associazione Cerebral Svizzera



- 1 AG**
Vereinigung Cerebral Aargau
- 2 BS**
Vereinigung Cerebral Basel
- 3 BE**
Vereinigung Cerebral Bern
Association Cerebral Berne
- 4 FR**
Vereinigung Cerebral Freiburg
Association Cerebral Fribourg
- 5 GE**
Association Cerebral Genève
- 6 GL**
insieme/Cerebral Glarus
- 7 GR**
insieme Cerebral Graubünden
- 8 Jura**
Association Cerebral Jura
- 9 Jura bernois**
Association insieme Cerebral Jura bernois
- 10 NE**
Association Cerebral Neuchâtel
- 11 Ostschweiz**
Vereinigung Cerebral Ostschweiz
- 12 SH**
Vereinigung Cerebral Schaffhausen
- 13 SO**
Vereinigung Cerebral Solothurn
- 14 TI**
atgabbes
- 15 VS**
Vereinigung Cerebral Wallis
Association Cerebral Valais
- 16 VD**
Association Cerebral Vaud
- 17 Zentralschweiz**
Vereinigung Cerebral Zentralschweiz
- 18 ZG**
Vereinigung insieme Cerebral Zug
- 19 ZH**
Vereinigung Cerebral Zürich
- 20 ZH**
Schweiz. Vereinigung zugunsten
von Personen mit Spina bifida und
Hydrocephalus (SBH Schweiz)

Organisation et adresses (État: 15.4.2026)

Comité Central

Président

René Kälin
Ziegelbrückstrasse 2
8718 Schänis
rene.kaelin@
vereinigung-cerebral.ch

Vice-présidente

Kathrin Rechsteiner
Hinterhaslen 10
9054 Haslen
kathrin.rechsteiner@
vereinigung-cerebral.ch

Membres

Alma Fivaz
Ch. Bahyse 12
1091 Chenaux
alma.fivaz@
vereinigung-cerebral.ch

Nouh Latoui
Chemin des Eterpeys 14
1010 Lausanne
nouh.latoui@
vereinigung-cerebral.ch

Marie-Thérèse Maeder
Frohbergstrasse 1
8200 Schaffhausen
marie-therese.maeder@
vereinigung-cerebral.ch

Peter Ringger
Uetlibergstrasse 19
8902 Urdorf
peter.ringger@
vereinigung-cerebral.ch

Kathrin Schmid
Im Unterzelg 87
8965 Berikon
kathrin.schmid@
vereinigung-cerebral.ch

Secrétariat

Zuchwilerstrasse 41
4500 Solothurn
Tél. 032 622 22 21
info@
vereinigung-cerebral.ch

Équipe

Beat Ris und Konrad Stokar
(directeurs)
Katja Bellwald
Maja Čuk-Greiner
Vanessa Leuthold
Muriel Schüpbach

Vereinigung Cerebral

Aargau

Distelweg 4
5622 Waltenswil
Tél. 079 962 24 14
sekretariat@cerebral-ag.ch
www.cerebral-ag.ch

Vereinigung Cerebral Basel

Bachlettenstrasse 12
4054 Basel
Tél. 061 271 45 66
info@cerebral-basel.ch
www.cerebral-basel.ch

Vereinigung Cerebral Bern

Fendringen 323
3178 Bödingen
Tél. 031 505 10 49
info.be@
vereinigung-cerebral.ch
www.cerebral-bern.ch

Association Cerebral Fribourg

Le Crêt 15
1474 Châbles
Tél. 079 327 72 66
christiane.guex-volery@
cerebral-fr.ch
www.cerebral-fr.ch

Association Cerebral Genève

Chemin de sur-le-Beau 16
1213 Onex
Tél. 022 757 49 66
info@cerebral-geneve.ch
www.cerebral-geneve.ch

insieme/Vereinigung Cerebral Glarus

Linthlistrasse 9
8868 Oberurnen
Tél. 055 505 05 08
info@ic-glarus.ch
https://www.ic-glarus.ch

insieme Cerebral Graubünden

Bahnhofstrasse 3
7000 Chur
Tél. 081 250 40 38
info@insieme-cerebral-gr.ch
www.insieme-cerebral-gr.ch

Association Cerebral Jura

Rue des Moulins 12
2800 Delémont
Tél. 032 422 66 55
info.ju@
association-cerebral.ch
www.cerebral-jura.ch

Association insieme Cerebral Jura bernois

Rue Pierre-Pertuis 21
2710 Tavannes
Tél. 032 481 40 07
insiemeceb_jb@
bluewin.ch
www.insieme-cerebral-
jurabernois.ch

Association Cerebral Neuchâtel

Ch. de l'Ouchette 2
2074 Marin-Epagnier
Tél. 079 810 24 04
info.ne@
association-cerebral.ch
www.cerebral-neuchatel.ch

Vereinigung Cerebral Ostschweiz

Ahornstrasse 6
9533 Kirchberg
Tél. 071 931 44 22
info@
cerebral-ostschweiz.ch
www.cerebral-ostschweiz.ch

Vereinigung Cerebral Schaffhausen

Weiheweg 14
8217 Wilchingen
Tél. 076 701 76 72
info.sh@
vereinigung-cerebral.ch
www.sh.vereinigung-
cerebral.ch

Vereinigung Cerebral Solothurn

Höhenweg 3
4573 Lohn-Ammannsegg
Tél. 076 246 31 32
info@cerebral-so.ch
www.cerebral-so.ch

atgabbes (Ticino)

Via Canevascini 4
6900 Lugano-Besso
Tél. 091 972 88 78
info@atgabbes.ch
www.atgabbes.ch

Association Cerebral Vaud

Route de Berne 8
1081 Montpreveyres
Tél. 021 691 96 83
info@cerebralvaud.ch
www.cerebralvaud.ch

Association Cerebral Valais

9, Avenue de Tourbillon
1950 Sion
Tél. 027 346 70 44
info@cerebral-vs.ch
www.cerebral-vs.ch

Vereinigung Cerebral Zentralschweiz

Horwerstrasse 81
6005 Luzern
Tél. 041 317 27 00
info@
cerebral-zentralschweiz.ch
www.cerebral-
zentralschweiz.ch

Vereinigung insieme Cerebral Zug

Bundesstrasse 15
6300 Zug
Tél. 041 710 85 00
info@insieme-cerebral.ch
www.insieme-cerebral.ch

Vereinigung Cerebral Zürich

Wermatswilerstr. 90
8610 Uster
Tél. 044 482 73 63
info@cerebral-zuerich.ch
www.cerebral-zuerich.ch

SBH Schweiz Leben mit Spina bifida und Hydrocephalus

Herenholzweg 14
8906 Bonstetten
Tél. 076 259 99 15
geschaefsstelle@
spina-hydro.ch
www.spina-hydro.ch

Groupe de travail «CerAdult»

Stefan Bösch, Stefan Huber,
Silvio Koelbing, Ueli Rössli,
Christine Rudin,
Muriel Schüpbach

Impressum

Rédaction

Konrad Stokar

Photos

Association Cerebral Suisse: p. 1, 2, 4, 6, 8–12, 25, 29, 30.

VesnaArt/shutterstock: p. 13.

Privé M.E.: p. 14.

Privé V.C.: p. 14.

© SBB CFF FFS: p. 15.

Traductions

Apostroph Group Berne, Lausanne, Lucerne, Zurich

Conception

merkur medien ag; Langenthal

Ordre

Notre rapport annuel 2024 se trouve sous forme électronique sur notre site Internet.

<https://www.vereinigung-cerebral.ch/fr/documentation/rapport-annuel>





Vereinigung Cerebral Schweiz | Association Cerebral Suisse | Associazione Cerebral Svizzera
Zuchwilerstrasse 41 | 4500 Solothurn | T +41 32 622 22 21 | info@vereinigung-cerebral.ch
www.vereinigung-cerebral.ch | IBAN CH57 0900 0000 4500 2955 3